

École élémentaire La Genette

32 rue Michelet 17 000 La Rochelle

Tél.: 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr

Conseil d'École du 08/11/13 et du 22/11/13

Étaient présents le 08/11/13

<u>Équipe enseignante</u>:

Véronique Rousseau, Directrice (lundi et mardi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Diane Marouby (lundi, mardi et vendredi CE1), Florence Champenois (jeudi CE1), Sophie Le Guennec (jeudi et vendredi CE2), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM1-CM2).

<u>Parents élus titulaires</u>: Daniel Albinet, Alexandra Lance, Véronique Puybaudet (de), Estelle Épinoux-Pougnant, Emmanuelle Grynbaum.

Suppléants: Karine Bensimhon, Séverina Lorenzo, Anne Angot, Elisabeth Houssay.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

M. Kouchnir, D.D.E.N., présent.

M. Joussemet, Conseiller Municipal, excusé.

À la demande de la Directrice, trois délégués de la classe de CM2, Bruce Rocolle, Noé Épinoux – Pougnant et Brieuc Habbouche ont effectué un sondage auprès des élèves de l'école durant la pause méridienne pour connaître leurs points de vue concernant les activités proposées.

Dans l'ensemble, les élèves sont satisfaits des activités organisées durant la pause méridienne.

Ils apprécient le football, les arts visuels qui se déroulent dans l'accueil périscolaire, les jeux de société et la découverte de la littérature de jeunesse chaque mardi avec Françoise Labeeuw, intervenante bénévole du Comité de quartier de La Genette.

Ils souhaiteraient qu'il y ait des espaces réservés dans la cour, au foot, à la corde à sauter et aux jeux de loup. De plus, ils aimeraient avoir à nouveau et de façon plus régulière des activités de musique et de danse. Certains souhaiteraient aussi des ateliers de création de bijoux et de masques.

1 – Rappel du résultat des élections 2013/2014

Liste indépendante : 57,15 % des suffrages → 3 sièges titulaires / 3 sièges suppléants

FCPE : 42,85 % des suffrages → 2 sièges titulaires / 2 sièges suppléants

Nombre d'électeurs inscrits : 229

Nombre de votants : 192

Bulletins nuls: 10

Suffrages exprimés: 182 Quotient électoral: 36,4

 \approx 84 % des parents ont voté.

2 – Projet d'organisation de la semaine scolaire

En présence des membres du Conseil d'école de la maternelle.

<u>Équipe enseignante</u>:

Valérie Da Cunha, Directrice (petite section), Sylvie Hovas (moyenne section), Myriam Besson (grande section).

Parents élus titulaires : Mme Dion, Marie-Noëlle Kunapfel, David Beaulieu.

La Directrice de l'école élémentaire rappelle aux membres des Conseils des écoles élémentaire et maternelle réunis, l'objet de ce point du Conseil d'école : élaborer le projet d'organisation de la semaine scolaire.

La proposition élaborée au cours de l'année 2012-2013 a dû être revue en fonction des hypothèses de travail présentées aux directeurs des écoles par la Mairie en octobre 2013 :

- TAP sur 2 jours d'une durée de 1h30.
- chaque école dépend d'un secteur dont les horaires devront être harmonisés au ¼ d'heure près.

Les équipes enseignantes des deux écoles proposent une semaine organisée de la manière suivante :

8h30-11h30 classe (les 5 jours)

11h30 -13h30 pause méridienne : 2h

13h30- 16h30 classe (2 jours)

13h30-15h classe et 15h-16h30 TAP (2 jours).

Les parents d'élèves ont réalisé un sondage auprès des familles des deux écoles. 120 questionnaires ont été renseignés, dont 84 sur 116 familles pour l'école élémentaire. 68 % des familles ne sont pas favorables à une entrée en classe à 8h30.

Après avoir analysé les différentes propositions, les membres des Conseils d'écoles proposent une entrée en classe à 8h45.

Les autres points du Conseil d'école élémentaire n'ayant pas pu être considérés, une nouvelle réunion est programmée le vendredi 22-11 à 18h.

Étaient présents le 22/11/13

<u>Équipe enseignante</u>:

Véronique Rousseau, Directrice (lundi et mardi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Diane Marouby (lundi, mardi et vendredi CE1), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM1-CM2).

<u>Parents élus titulaires</u>: Daniel Albinet, Alexandra Lance, Estelle Épinoux-Pougnant, Emmanuelle Grynbaum.

Suppléants: Karine Bensimhon, Elisabeth Houssay.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

M. Joussemet, Conseiller Municipal, présent.

M. Kouchnir, D.D.E.N., excusé.

3 – Projet d'agrandissement du restaurant scolaire

La Directrice informe le Conseil d'école que la mairie a donné un avis favorable au projet d'organisation de la semaine scolaire proposé par le Conseil d'école du 8 novembre. Cette nouvelle organisation nécessite de trouver des espaces adaptés à l'accueil des activités organisées par la Mairie. L'école élémentaire dispose de trois espaces intérieurs (la salle polyvalente, la salle bibliothèque et la salle informatique) et d'un espace extérieur (la cour).

Trois représentants de parents d'élèves ont été reçus par Madame Claysac (08-11-13), élue en charge des affaires scolaires. Ils ont abordé la question du projet d'agrandissement du restaurant scolaire et l'avenir du logement de fonction. À ce jour, le projet de cession du logement de fonction est gelé car une réflexion est menée sur la possible nécessité de le conserver pour appliquer la réforme. Un recensement des locaux des écoles et des bâtiments municipaux est effectué pour faire un état des lieux et voir comment mettre en œuvre la réforme pour la rentrée 2014.

Concernant la nécessité de trouver de nouveaux espaces rapidement, le Conseil d'école a soumis cette question à Monsieur Bauchet, Président du Comité de quartier de La Genette. Celui-ci doit prendre contact avec l'AEP (Association d'Éducation Populaire) de La Genette dont le siège se trouve au 66-68 rue Michelet.

4 – Règlement intérieur

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du <u>règlement type départemental des écoles publiques</u> <u>élémentaires et maternelles</u> consultable sur le site de L'Inspection Académique. : <u>http://www.ac-poitiers.fr/ia17</u>.

Le Conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sans changement.

Ce règlement sera déposé sur le site de l'école dans la rubrique « nos écoles » et afin d'économiser photocopies et papier, il sera remis uniquement aux nouvelles familles de l'école pour être signé.

5 – Comptes de la coopérative

- Les 379,25 € de bénéfice des photos vendues aux familles en juin viennent d'être redistribués aux cinq classes de l'école.
- Cotisation de coopérative de classes 2013/2014 :

Montant des cotisations de coopérative versées par les familles : 2070 €.

Frais inscription OCCE: 304,95 €.

Montant par élève redistribué dans chaque classe : 12 €.

• Situation à ce jour : 3176,46 € en caisse

Bénéfice de la fête en juin : 1942 € à investir.

À disposition pour voyages (subventions mairie perçues en juin 2013 pour voyages 2012-2013) : 411 €

Reste à disposition : 711,46 € dont 600 € de fond de caisse

Comme l'an dernier, le Conseil d'école propose de renouveler fin novembre la loterie de Noël pour gagner des chocolats et la vente de calendriers de l'OCCE.

Des représentants de parents d'élèves proposent également une vente de sacs pour Noël et de brioches en janvier.

La date du bal costumé qui se déroulera dans la salle de La Pépinière est fixée au <u>samedi 1^{er} février</u>. Le Conseil d'école remercie la mairie de nous accorder la gratuité de la location de la salle.

6 - **Projet d'école 2012-2016**

Rappel:

Conformément aux instructions et à partir des besoins et des réussites de l'école, l'équipe enseignante a identifié deux domaines dans lesquels il est nécessaire de travailler :

- → La langue orale et écrite au service du « Vivre ensemble »
- → Les langues étrangères au service des actions pour l'UNESCO.

Le projet d'école comporte 3 axes obligatoires :

Axe 1 : consolider les savoirs fondamentaux

Les élèves doivent prendre conscience et répertorier les différents types de situations de communications auxquelles ils sont confrontés quotidiennement dans le but d'apprendre à utiliser les registres de langue et les attitudes les plus adaptés.

Parmi les moyens qui seront utilisés pour travailler cette « communication consciente », à noter cette année :

- Au CM1 et au CM1-CM2 : renouvellement de la correspondance sous forme en particulier de visioconférences avec des élèves de l'école d'Holliston au Massachusett.
- Au CM1- CM2 : renouvellement de la correspondance également sous forme de visioconférences avec des élèves du lycée français de la Condamine à Quito (Équateur).
- Au CE1: échanges de « lettres audio-visuelles » avec des élèves d'une école de Port-au-Prince à Haïti. La classe de CE1 a été retenue par la Communauté d'agglomération de La Rochelle pour participer à ces échanges. Le projet est financé par la CDA. De petits films et des enregistrements sonores seront réalisés par les élèves des deux écoles puis échangés afin de susciter des échanges interculturels et interclasses.

Axe 2 : Prendre en compte les besoins pédagogiques et éducatifs de chacun

→ Dispositif « classes uniques »

Vingt heures par an, tous les élèves de l'école sont répartis en 5 classes comportant tous les niveaux du CP au CM2 pour suivre des activités qui visent à développer les compétences sociales et civiques.

Pour cette année, les enseignants ont choisi les activités suivantes en relation avec la **politique de l'école et de l'UNESCO** :

- Classe unique 1 : « Improvisations chorégraphiques » (M.N. Pillon)
- Classe unique 2 : « Création musicale » (D. Marouby)
- Classe unique 3 : « Plurilinguisme et théâtre » (V. Rousseau)
- Classe unique 4 : « Histoire et arts visuels » (B. Proux)
- Classe unique 5 : « Langues et cultures espagnoles et latino-américaines : le chocolat » (N.Michaud)

→ Rencontres interculturelles réalisées ou à venir :

- Les activités plurilingues : comme chaque année, les parents parlant d'autres langues que le français peuvent être invités à participer à des séances de plurilinguisme en classe.
- CP, CE1et CE2 : visite au cloître des Dames Blanches de l'exposition « les chemins de l'école » organisée par le club UNESCO de La Rochelle. Les élèves ont pu rencontrer à l'école le photographe rochelais qui a participé à cette exposition.
- À l'occasion du 40^{ème} anniversaire du jumelage entre la ville de La Rochelle et la ville de Pétrozavosdk (Russie), l'association « Droujba », « Amitié » en russe nous propose à l'école la venue du groupe de musiciens « Exprompt ». Les musiciens feront découvrir aux élèves sous forme d'ateliers interactifs des instruments russes et donneront un concert.

Prix de l'après-midi : 300 €, somme déduite de 1942 € (fête de l'école).

Madame Breton, parent d'élève, a initié une rencontre école – espaces verts – comité de quartier pour deux projets à venir :

- réalisation de panneaux d'informations par les élèves de l'école sur <u>l'alimentation des animaux du</u> <u>parc</u>
- <u>plantations de comestibles</u> en collaboration école comité de quartier installées dans des espaces publics du parc.

Ces deux projets qui répondent aux thématiques de l'UNESCO et à l'année internationale 2014 sur l'agriculture familiale, seront étudiés par l'équipe enseignante au cours du prochain Conseil de maîtres.

Axe 3 : Travail de liaison au niveau des langues étrangères maternelle / élémentaire / collège

La Directrice donne les informations suivantes concernant **l'enseignement du chinois** qui doit débuter en décembre ou janvier au plus tard.

Les cours dispensés par Madame Kuan durant l'année 2011-2012, n'ont pas pu être assurés l'année dernière car l'administration n'a pas débloqué les moyens d'assurer le paiement des heures d'intervenants extérieurs.

Au mois de juin 2013, Monsieur Godard, missionné par le Rectorat, s'est déplacé dans l'école pour s'informer de cet enseignement dispensé de 2006 à 2012. La Directrice a remis au Rectorat un dossier relatant les origines, les objectifs pédagogiques et la chronologie de cet enseignement à l'école de La Genette.

Actuellement, la volonté du Rectorat est d'installer une continuité école-collège de l'enseignement du chinois. Pour cela, <u>cet enseignement sera dispensé cette année aux élèves qui ont déjà été initiés en 2011-2012, soient les élèves de la classe de CE2 et un groupe volontaire d'élèves de la classe de CM1.</u>

Dans la mesure où l'équipe enseignante a toujours souhaité que les élèves de CP puissent découvrir au moment de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture une langue non alphabétique, Monsieur Godard a annoncé que l'école devrait pouvoir bénéficier de l'intervention d'un professeur de chinois de l'Institut Confucius pour ces CP.

La secrétaire de séance :

La Présidente :

Marie-Noëlle Pillon Compte rendu rédigé par V. Rousseau V. Rousseau